



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2026 À 19H30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 30 juin 2026, sont présents les conseillères et conseillers: Stéphane Rioux, Sylvie Boucher, John St Cyr, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette, sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

La conseillère Hélène Bédard est absente.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19h34.

2.

2026-06-155

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des états financiers et du rapport des vérificateurs de la Municipalité d'Ascot Corner au 31 décembre 2025
4. Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 juin 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2026-06-156

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à la vérification de l'année financière 2025 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil lors du dépôt des états financiers ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des états financiers pour l'année 2025 incluant le rapport du vérificateur a été déposé par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller John St Cyr **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des états financiers pour l'année 2025 incluant le rapport du vérificateur tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

2026-06-157

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS :

Madame Nathalie Bresse, mairesse, dépose et fait la lecture du rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

6.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **QUE** la séance extraordinaire soit levée à **19h36**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE